AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 2-7-70 071171

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
25 Fr

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

SUPPLEMENT N° 3 au BULLETIN N° 117 de JUIN 1970

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Le premier vol se poursuit et des pontes sont régulièrement déposées. Les risques d'attaque demeurent donc permanents. En conséquence:

- dans les vergers de tous les départements où la protection vient d'être renouvelée à la suite des pluies, conformément à la note du 17 Juin, il est inutile de traiter à nouveau.
- dans les vergers de tous les départements dans lesquels ce renouvellement du traitement n'a pas été nécessaire, il y a lieu d'exécuter une nouvelle application dès réception de cette note.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les projections d'ascospores sont terminées, mais des taches viennent d'apparaître et d'autres devraient être visibles dans les premiers jours de Juillet. Dans les vergers où la protection contre le carpocapse doit être renouvelée, on pourra profiter du traitement pour combattre éventuellement les tavelures.

/INFORMATIONS/

OIDIUM DU POMMIER - Cette affection continue d'être extrêmement virulente et il y a lieu de s'en méfier. Sur les variétés sensibles, on pourra profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour assurer la protection contre cet Oïdium. Supprimer les pousses oïdiées.

ARAIGNEE ROUGE - Localement, les pullulations sont importantes; il y a également lieu de se méfier de ce parasite contre lequel on pourra éventuellement intervenir à l'occasion du traitement dirigé contre le Carpocapse.

PSYLLE DU POIRIER - Ce parasite se multiplie localement. Dans les vergers de poirier où sa présence aura été repérée, on utilisera de préférence contre le carpocapse un insecticide également actif contre les psylles.

VIGNE

OIDIUM - Sur les cépages sensibles et dans les vignes mal protégées, les manifestations de ce parasite sont graves. En conséquence dans ces vignes, un poudrage doit être réalisé d'urgence s'il n'a pas encore été exécuté conformément aux indications de la note du 17 Juin.

POMMES DE TERRE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Les conditions climatiques demeurent localement favorables et de nouveaux foyers sont apparus en Loire-Atlantique. En conséquence il y a lieu d'étendre à l'ensemble des cultures de pommes de terre de ce département, non destinées à un prochain arrachage, le traitement conseillé dans le bulletin du 17 Juin.

.../...

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Dans les cultures du département de la Vendée, non destinées à un prochain arrachage, effectuer un premier traitement.

Dans les cultures du département de Maine-et-Loire, il est inutile d'intervenir pour le moment.

DORYPHORE - Les pullulations sont extrêmement importantes. On pourra profiter du traitement anti-mildiou pour assurer la protection contre cet insecte si celle-ci n'a pas encore été réalisée.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU - Effectuer un traitement dès réception de cette note.

ALTERNARIA DE LA TOMATE - Certaines cultures sont localement attaquées. Là où la présence de ce parasite aura été repérée, on pourra le combattre par une pulvérisation d'un fongicide organique de synthèse.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:

J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 25 JUIN 1970.